



# AVIS À LA POPULATION

## ENQUÊTES PUBLIQUES

En application de l'article 109 de la Loi du 04 décembre 1985 sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions et de l'article 72 de son Règlement d'Application, la Municipalité de Noville soumet à l'enquête publique les projets suivants :

Dossier N° : 1275-24 - CAMAC : 230781 - Compétence : ME – Propriétaire : WEBER MÉCANIQUE SA, M. WEBER Dominique - Coordonnées géographiques : 2'560'049/1'137'137 - Lieu-dit : « Route des Malliez 2 » - Parcelle N° 1152 - Degré de sensibilité au bruit : III - Auteur des plans : AXIANS SUISSE SA CO / SUNRISE GMBH, M. FRIDELANCE Mike - Projet :

### MODIFICATION D'UNE INSTALLATION DE COMMUNICATION MOBILE POUR LE COMPTE DE SUNRISE GMBH / VD413-1

Les observations ou oppositions relatives aux dossiers précités doivent être adressées à la Municipalité, par lettre recommandée ou consignées dans la feuille d'enquête jointe au dossier, pendant la durée de cette dernière, soit

du 20.03.2024 au 18.04.2024



Dossier N° : 1273-24 - CAMAC : 232019 - Compétence : ME – Propriétaires : DUCRET Isaline et MUSY Pierre Philippe - Promettant acquéreur : AT PROPERTIES SA - Coordonnées géographiques : 2'558'665/1'135'015- Lieu-dit : « RUE DU PAVEMENT 3 » - Parcelle N° 738 - Degré de sensibilité au bruit : III - Auteur des plans : AAEO - ATELIER D'ARCHITECTURE Emmanuel OESCH - Projet :

### CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE 4 LOGEMENTS

Les observations ou oppositions relatives aux dossiers précités doivent être adressées à la Municipalité, par lettre recommandée ou consignées dans la feuille d'enquête jointe au dossier, pendant la durée de cette dernière, soit

du 06.04.2024 au 05.05.2024

#### CONSULTATION DES DOSSIERS :

- AU GREFFE MUNICIPAL : LE LUNDI DE 14H00 À 17H00  
DU MARDI AU JEUDI, LE MATIN, DE 08H15 À 11H45  
LE MARDI DE 17H00 À 19H00

#### DOSSIERS D'ENQUÊTE EN LIGNE :

- PAR LE LIEN : [cartoriviera.ch/enquetes-publiques](http://cartoriviera.ch/enquetes-publiques)





# AVIS À LA POPULATION

## DISPENSES D'ENQUÊTE PUBLIQUE

(selon art. 111 LATC et 72d RATC)

Nous vous informons qu'en application des articles 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions et 72d du Règlement d'application de ladite Loi, la Municipalité de Noville a décidé de dispenser de l'enquête publique les projets suivants :

Dossier N° 1274-24 – Propriétaire : BEURET Philippe –Lieu-dit : « Chemin du Battoir » - Parcelle N° 86 – Projet :

### COUVERT À VOITURES

○○○○○

Dossier N° 1201-21 – Propriétaires : PPE "CLOS DES HIRONDELLES" Lots 1 à 10 propriétés de : ABELLAN Sylvie et Michel – Lieu-dit : « Rue du Griffon 6 » - Parcelle N° 41 – ECA N° : 61 - Projet :

### CHANGEMENT D'AFFECTATION DU LOT 5 AU REZ-DE-CHAUSSEE. LOCAL COMMERCIAL EN LOGEMENT

○○○○○

Dossier N° 1247-23 – Propriétaires : ETOILE DU CHABLAIS SA ET ELPAR SA - Lieu-dit : « Route du Simplon 37 » - Parcelle N° 1156 et DDP (1511) – ECA N° : 815 - Projet :

### AGRANDISSEMENT DE LA TERRASSE EXISTANTE

Toutefois, ces exemptions sont affichées aux piliers publics et les dossiers sont à disposition de la population pendant 10 jours, au greffe municipal, pour consultation, soit :

**du 20.03.2024 au 29.03.2024**

#### CONSULTATION DES DOSSIERS :

- AU GREFFE MUNICIPAL :
  - LE LUNDI DE 14H00 À 17H00
  - DU MARDI AU JEUDI, LE MATIN, DE 08H15 À 11H45
  - LE MARDI DE 17H00 À 19H00

○○○○○

### CONTRÔLE DES HABITANTS



Le Contrôle des habitants est à nouveau ouvert selon ses horaires usuels :

- Les mardis de 17h00 à 19h00,
- Les mercredis de 08h15 à 11h45.

○○○○○

### GENS DU VOYAGE – MISE EN GARDE

Les gens du voyage sont de retour en nos contrées et font du porte-à-porte pour proposer leurs services : peinture de volets, aiguisage d'outils, nettoyage des toits, etc. Les cas d'arnaque étant fréquents, nous vous déconseillons vivement de leur confier des travaux. Cela vous évitera de cruelles désillusions, voire de coûteuses et désagréables procédures.

